

Deuxième publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Société Immobilière MCR S.A. en liquidation, Crans-Chermignon**
- Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
- Date de la décision:* 28.10.2002
- Echéance de préavis des créances:* **23.12.2002**
- Adresse pour la déclaration des créances:* Société Immobilière MCR S.A., c/o M. Paul-Albert Romailier, Régie Antille S.A., rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre
- Indication:* *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
- Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745, al. 3 CO.

Etude de Me Daniel Mudry, notaire
3963 Crans-sur-Sierre

(00735454)